



**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**  
**18 DÉCEMBRE 2017 à 20 h 00**

- 1. OUVERTURE**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017
- 2. ADMINISTRATION**

Aucun point
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**
  - 3.1 Adoption du programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020
  - 3.2 Adoption du budget pour l'exercice financier 2018
- 4. RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point
- 5. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point
- 6. SERVICES TECHNIQUES**

Aucun point
- 7. URBANISME**

Aucun point
- 8. LOISIRS**

Aucun point
- 9. AVIS DE MOTION**

Aucun point
- 10. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Aucun point
- 11. RÈGLEMENTS**

Aucun point
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Aucun point
- 13. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**
- 14. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS AU PUBLIC**
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En vertu de l'article 29 du *Règlement 1181* concernant la régie interne du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle :

*Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :*

  - a) s'identifier au préalable, en mentionnant son prénom, son nom et l'adresse de sa résidence;*
  - b) s'adresser au président de la séance;*
  - c) ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle jusqu'à l'expiration de la période de questions.*
  - d) s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et libelleux.*
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE**
  - 16.1 Levée de la séance

Le greffier, directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault  
Simon Filiatreault